

# L'ÉDITO DU MAIRE

Chers amis, bonjour,

Une petite mise à jour de notre calendrier s'impose.

## **Commençons par le festif :**

Votre comité des fêtes (ACLB) est encore plein d'idées et vous propose :

- Le 18 mars : le carnaval,
- Le 20 mai : la fête des voisins,
- Le 30 juin : la fête de la musique.

Une parenthèse particulière pour la fête du 3 juin qui sera, certes festive, avec l'arrivée dans le bourg de La Bussière de 200 Ferrari, mais surtout humanitaire puisqu'elle s'inscrit dans le cadre de lutte contre le cancer, l'année dernière un chèque de 300 000€ a ainsi été remis au pôle cancérologie du CHU de Poitiers. Bien sûr, de nombreuses surprises vous attendront tout au long de cet événementiel.

Les 22 et 23 juillet, nous vous accueilleront à l'aire de loisirs pour la traditionnelle fête de la plage, avec le samedi soir le bal avec orchestre et le feu d'artifices.

Le dimanche 3 septembre, sous l'égide du conseil municipal et des associations, une grande fête de la nature est prévue à l'aire de loisirs. Je reviendrai vous donner plus de détails sur son programme en début d'été.

## **Terminons par l'actualité sportive :**

La commune après avoir mis en place une séance hebdomadaire de Yoga, ouvre à partir du 3 mars une nouvelle activité sportive. Chaque vendredi matin, de 11h à 12h, Marion Lejeune vous accueillera à la salle Gilbert Bécaud pour une séance de gymnastique douce et de renforcement musculaire. Chacun y sera le bienvenu.

Comme vous le constatez, notre commune est très active,

Restant à votre écoute et votre service

**Amitiés à tous,**

**Éric Viaud.**